

La justice saoudienne vient d'accorder le divorce à une Saoudienne mariée à un toxicomane actuellement incarcéré. Une première dans ce pays ultraconservateur, seul pays au monde où les femmes n'ont pas le droit de conduire, où les femmes sont considérées comme des mineures. Il semblerait que la justice soit en pleine restructuration dans la forme et dans le fond, ce qui laisse entrevoir une lueur d'espoir.

Non seulement, c'est une première, mais en plus cette jeune femme a obtenu la garde de ses deux enfants. Un jugement sans précédent dans un pays où la garde de l'enfant est traditionnellement confiée au père. Faut-il rappeler que depuis un an à peine, les avocates peuvent plaider devant les tribunaux de famille, une aubaine pour toutes ces femmes de mieux en mieux défendues. La justice saoudienne, qui a entrepris ces deux dernières années un chantier abyssal, poursuit ses réformes en faveur notamment de ces femmes souvent « prisonnières » de leur statut. Cette affaire ouvre incontestablement une brèche. C'est aussi un espoir pour toutes ces Saoudiennes qui souhaiteraient divorcer mais qui n'osent toujours pas franchir le pas. A cause du poids des traditions et de la religion. Un fardeau. Une autre réalité.

Source :

[RFI](#)